



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN MUNICIPALITÉ
DE LA GUADELOUPE

AVIS DE CONVOCATION - SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À Madame la mairesse, Vanessa Roy, Madame la conseillère Guylaine Gagnon, Messieurs les conseillers Pierre Grondin, Frédéric Poulin, Dave Roy, Vincent Breton et Carl Boilard.

Avis vous est, par la présente, donné qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par madame la mairesse, Vanessa Roy, et par la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Christiane Lacroix, pour être tenue, **jeudi 22 septembre 2022 à 18h15**

ORDRE DU JOUR

- 1 - Constatation de la validité de l'avis de convocation et ouverture de la séance
- 2 - Renonciation à l'avis de convocation
- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Sujets à discuter
 - 4.1 Projet Halte-bébé
 - 4.2 FAC - Autorisation utilisation de routes secteurs et infrastructures publiques
 - 4.3 Dons et commandites
 - 4.4 Embauche technicien aux loisirs et culture
- 5 - Période de questions
- 6 - Clôture et levée de la séance

Donné à La Guadeloupe, ce 19^e jour de septembre 2022

Christiane Lacroix, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Christiane Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Guadeloupe, résidant au 371, 19^e Avenue, La Guadeloupe Qc G0M 1G0, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits désignés par le conseil entre 12 h et 16 h, le dix-neuvième (19^e) jour de septembre 2022

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19^e jour de septembre 2022

Christiane Lacroix, directrice générale